

Contact : Marie DENOYELLE

Tél. : 01.60.21.21.00

Courriel : vieassociative@mairie-villeparisis.fr

Mesdames, Messieurs
les Président.e.s d'associations

Villeparisis, le 11 octobre 2024

Objet : Subventions municipales 2025

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Dans la volonté de construire un regard commun sur la Vie associative, la municipalité accompagne les associations locales dans leur diversité et leur dynamisme car elles sont des actrices incontournables de notre territoire, notamment grâce au formidable investissement de leurs bénévoles.

De plus, le tissu associatif contribue à faire vivre au quotidien la collectivité et ses quartiers, faisant la richesse de notre Ville.

A ce titre, La Charte d'engagements mutuels de la vie associative définit ainsi le cadre de ce partenariat de confiance entre la Ville et les associations.

Chaque année, la municipalité accompagne par des subventions le développement de projets, d'activités ou de services relevant de l'intérêt général et à but non lucratif, conçus par et sous la responsabilité des associations, en cohérence avec les orientations municipales et en réponse aux attentes de la population villeparisienne.

Dans le cadre de la préparation du budget 2025 et dans la continuité de l'évolution de nos outils dématérialisés, la collectivité a développé les demandes de subvention dématérialisées sur le site de la Ville.

Nous invitons les associations qui font leur première demande à nous contacter au 01 60 21 21 01.

Et pour l'ensemble des associations demandeuses, veuillez joindre le document suivant :

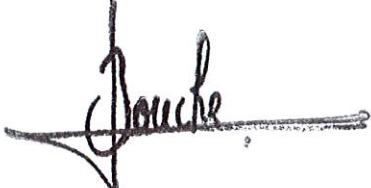
- La copie des relevés de compte courant et épargne au 30 juin 2024 ;

Nous vous rappelons que les demandes ne pourront être étudiées sans retour du dossier complet, d'ici la date précisée soit le **vendredi 08 novembre 2024**.

Vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous prions de croire, Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Frédéric BOUCHE

Maire de Villeparisis



Caroline Digard

Adjointe au maire chargée des Fêtes,
de la Vie associative, des Seniors,
des Liens intergénérationnels et de l'État-civil

